

LE HUB EURASANTÉ,

BÂTIMENT FÉDÉRATEUR DES ACTEURS RÉGIONAUX
DE LA FILIÈRE **SANTÉ RÉGIONALE**



CONTACT PRESSE :

Caroline AUBERGER
cauberger@eurasanta.com
09 78 31 55 89

©Cabinet Maes

Un projet porté par :

Un projet financé par :

Un projet soutenu par :



Les partenaires opérationnels du projet :

Les acteurs techniques associés à la réalisation du projet :



Sommaire :

1/ Le projet du HUB Eurasanté.....	3
Un bâtiment totem au cœur du site d'excellence du Parc Eurasanté	3
Le Hub, bâtiment fédérateur des acteurs régionaux de la filière nutrition-santé régionale	3
Un bâtiment doté de divers espaces.....	4
2/ Un Biocluster avant l'heure	5
3/ Les grands projets à venir sur le Parc Eurasanté	6
CHU Lille 2030, le campus hospitalo-universitaire de demain.....	7
Programme OpenLab de Linkcity	7
Aventim : Bâtiment de 1800m2 pour un Institut de Formation en santé.....	8
EIFFAGE : Programme « X'PERIENCE »	8
Twin Promotion : Apart'hôtel et parking silo.....	9
4/ Retour sur le développement du Parc Eurasanté depuis sa création en 1996	10
Retour sur la genèse du Parc Eurasanté.....	10
Coup d'éclairage sur DIAGAST, première entreprise installée sur le Parc Eurasanté....	Erreur ! Signet non défini.
Une croissance continue depuis lors.....	11
Des implantations clés.....	11
Près de 100 ans d'Histoire pour le CHU de Lille	12
5/ Les partenaires du projet HUB Eurasanté.....	13

1/ Le projet du HUB Eurasanté

Un bâtiment totem au cœur du site d'excellence du Parc Eurasanté

Implanté au cœur du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe, le Parc Eurasanté à Loos, site d'excellence de la Métropole Européenne de Lille (MEL) regroupe aujourd'hui plus de 3 700 salariés, répartis au sein de 200 entreprises actives en santé-nutrition et en lien direct avec 10 hôpitaux, 50 laboratoires de recherches, 4 universités et 6 écoles paramédicales.

Il s'agit du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe et d'un lieu totalement unique en son genre grâce à la diversité et la complémentarité des acteurs qui le composent.

Depuis la création du Parc en 1996 à Loos, de nombreux bâtiments ont été construits pour accompagner le développement d'activités des acteurs de la recherche, du soin, de l'industrie et de la formation qui le composent. Cependant, il manquait encore un lieu de référence permettant de rassembler les acteurs de la filière régionale santé-alimentation, et d'une vitrine centrale pour valoriser les réussites de la filière dans leur diversité.

Le Hub, bâtiment fédérateur des acteurs régionaux de la filière nutrition-santé régionale

En tant que structure animatrice de cette grande et dynamique filière, le GIE Eurasanté a décidé de s'engager dans la construction d'un ensemble immobilier d'une surface totale d'environ 3700m² SDO (Surface dans Œuvre) pour accueillir 2 entités complémentaires :

- **Un HUB** destiné à regrouper au sein d'un même ensemble les fonctions de valorisation de la filière, Incubateur de start-up, laboratoires de recherche et espaces événementiels pour l'ensemble de la filière
- **Une Usine École** destinée à accueillir un centre de formation pour les industries de la santé et du bien-être.

Sur une surface utile d'environ 2700m², le Hub permettra notamment de :

- Aider à l'émergence de start-ups, en hébergeant une trentaine de sociétés et en leur offrant un accompagnement au quotidien ;
- Être un moteur de création de nouveaux partenariats entre acteurs de la filière, en mettant à disposition des salles de réunions où pourront se dérouler les sessions de co-crédation mais également un espace événementiel ;
- Résoudre les problèmes de formation et recrutement des métiers des sites de production en proposant des espaces techniques adaptés à l'enseignement des différents métiers liés à la filière à travers l'implantation au sein du bâtiment de l'usine-école;
- Renforcer la visibilité et l'attractivité de la filière santé régionale sur la scène nationale et internationale à travers un showroom mettant en valeur les prototypes, les résultats de recherche et les projets innovants;
- résoudre les problématiques de stationnement et d'hébergement en créant un lieu central ayant la capacité d'accueillir visiteurs et résidents du Parc.

Le bâtiment du Hub Eurasanté sera implanté au cœur du Parc Eurasanté, sur la parcelle B2 de la ZAC Est Eurasanté, à Loos (parcelle située entre l'avenue Eugène Avinée et les rues Prof. Jules Driessens et Ambroise Paré).



Un bâtiment doté de divers espaces

Le bâtiment du Hub accueillera les espaces suivants, pour une surface totale utile de 2700m² :

- **Espace start-up (bureaux + labos)** : 1 305 m² - il rassemblera les différentes start-ups qui seront locataires au sein de ce bâtiment en leur offrant une offre de laboratoires adaptés à leurs besoins ;
- **Espace coworking / Salles de réunion** : 365 m² - il accueillera des porteurs de projets/start-up sur des moments ponctuels ;
- **Pôle public (hall, accueil, showroom/Salle conférence, cafétéria', commodités logistiques)**: 251 m² - il s'agit d'espaces partagés pour faire vivre le bâtiment et les entreprises à proximité afin de favoriser les collaborations avec les acteurs de la filière ;
- **Espace bureaux** : 108 m² - cet espace accueillera ponctuellement les chargés d'affaires ayant pour mission d'accompagner les start-ups et porteurs de projets incubés à Eurasanté ;
- **Usine-école** : 650 m² dédiés à la formation des étudiants, demandeurs d'emploi et salariés aux métiers des sites de production de l'industrie de la santé et du bien-être, afin de contribuer à pallier les difficultés de recrutement du secteur.

Ce lieu, conçu comme un guichet unique et complémentaire aux autres sites régionaux, fait écho à la montée en puissance du programme d'incubation-accélération et à la réussite de travaux collaboratifs

d'envergure de la filière santé qui poussent à davantage de mutualisations. Ce futur lieu de rencontre et de partage permettra de faire vivre l'écosystème en nutrition-santé.

Le projet du HUB Eurasanté se concrétise en ce 4 avril 2023 avec la pose de la première pierre de ce bâtiment d'envergure pour le projet ! Cet événement marquera le début des travaux qui dureront 16 mois, afin de livrer le bâtiment à l'été 2024.

2/ Un Biocluster avant l'heure

La filière santé des Hauts-de-France porte une candidature collégiale à la seconde vague de l'AMI Biocluster du Plan France Innovation 2030, nommée « Eurasanté 2030 », portant sur le diagnostic, le traitement et la prévention des maladies chroniques.

Cette candidature collective, déposée le 16 février dernier et actuellement en cours d'instruction, est portée par 13 fondateurs (CHU Lille, Université de Lille, Clubster NSL, Centrale Lille, INSERM, Macopharma, Imabiotech, Mutuelle GSMC, Lesaffre, Roquette, Dedalus, Santélylys et Eurasanté). A leurs côtés se sont fédérés plus de 100 partenaires parmi lesquels des grands groupes, des start-ups et ETI aux côtés d'acteurs de la recherche, du soin et de la formation, à l'instar de Novo Nordisk, Genfit, Bayer, Comarch, Horiba, Medtronic, Nestlé health science, Véolia, l'Institut Pasteur de Lille, l'ARS Hauts-de-France, le CNRS, ...

L'enjeu de cet AMI est majeur : les trois Bioclusters choisis le seront pour 10 ans. Ils hériteront de financements conséquents et bénéficieront d'un évident surcroît de rayonnement et d'attractivité. C'est le but poursuivi par l'Etat : faire de ces Bioclusters des vecteurs de rapprochement et de solidification des liens entre les acteurs académiques et industriels qu'ils regroupent et accroître la capacité de ces écosystèmes à attirer de nouvelles entreprises et de nombreux talents, en particulier de chercheurs, en leur sein. Il s'agit d'une aide cruciale pour le développement de la filière santé régionale.

Le Parc Eurasanté est déjà configuré comme un Biocluster depuis sa création ; il héberge aujourd'hui une diversité d'acteurs issus de la recherche, de l'industrie, du soin et de la formation, avec notamment 200 entreprises de santé, 10 hôpitaux, 50 laboratoires de recherche, 8 écoles et universités de santé. Il abrite également les locaux du Bio-Incubateur Eurasanté, l'un des deux seuls incubateurs santé de France soutenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le siège du Pôle de compétitivité national Clubster Nutrition Santé Longévité (NSL).

Le Parc Eurasanté représente le plus grand campus national de recherche dédié aux maladies chroniques, grâce à la forte production des équipes du CHU de Lille et de l'Université de Lille, soutenu par de nombreux labels nationaux (PreciDIAB, Labex EGID, DISTALZ, 6 équipements EQUIPEX,...) et l'obtention de plus de 50 millions d'euros de financements européens sur des projets d'innovation sur les maladies chroniques.

« Etant à l'origine de la création d'un parc d'activité économique santé aux portes du CHU de Lille, notre ambition a toujours été de rapprocher les mondes de la recherche, de l'industrie, du soin et de la formation. Nous nous engageons pleinement dans la préparation de ce Biocluster dont le CHU sera l'un des Fondateurs car il permettra de poursuivre cette dynamique démarrée en ce sens il y a plus de 20 ans, et de s'inscrire en complément de la candidature IHU que nous travaillons avec l'Université de Lille sur le sujet des maladies inflammatoires et dysmétaboliques » indique Frédéric Boiron, Directeur Général du **CHU de Lille**.

L'écosystème lillois, 3ème pôle d'excellence santé de France, mérite d'être élu sur le podium des 3 Bioclusters français d'envergure mondiale soutenus par l'Etat de par la force de ses écosystèmes économique, scientifique et médical fédérés pour la première fois en un projet novateur et reflétant la diversité des forces de la filière santé régionale. Ce label et ce financement associé génèrerait des impacts directs en termes de santé publique, de développement économique et d'attractivité pour le territoire pour la région, avec notamment la création de 8000 emplois à 10 ans pour la filière santé régionale.

La région Hauts-de-France est par ailleurs classée 2ème région la plus attractive de France en 2022, avec plus de 200 projets d'investissements étrangers générant 8400 emplois ; la doter d'un biocluster d'envergure mondiale, c'est continuer d'investir sur une région attractive pour les industriels étrangers.

Les acteurs de cette candidature ont réussi à rassembler plus de 150 millions d'Euros d'apports privés pour ce dépôt, soit le double du montant des contributions privées affichées par le projet de Paris Saclay Cancer Cluster, unique lauréat de la 1ère vague, au moment du dépôt. Plus que jamais, les acteurs de la filière santé régionale croient en la réussite d'Eurasanté2030 pour remporter ce label et le financement sollicité dans le cadre de cet AMI (85 M€, sur un budget total de projet de 360M€).

3/ Les grands projets à venir sur le Parc Eurasanté

Au-delà du bâtiment du Hub Eurasanté, ce sont d'autres projets d'envergure qui se dessinent pour les années à venir sur le Parc Eurasanté et le campus du CHU de Lille



CHU Lille 2030, le campus hospitalo-universitaire de demain



Le CHU de Lille porte dans son projet « CHU Lille 2030 » trois projets d'envergure, livrés à horizon 2030.

- Extension et restructuration de l'hôpital Jeanne de Flandre

L'hôpital Mère Enfant Jeanne de Flandre est l'une des premières maternités de France métropolitaine en nombre de naissances. Afin d'instaurer un site entièrement consacré à la prise en charge de l'enfant (disposant d'un plateau technique dédié) et d'assurer le développement de la chirurgie cardiaque de l'enfant, la restructuration et l'extension de Jeanne de Flandre sont prévus en 2 phases de travaux (extension de 2024-2027 et restructuration de 2027 à 2029). Le budget total est porté à 125M€.

Le projet permettra notamment le regroupement des activités pédiatriques, actuellement dispersées sur différents hôpitaux du campus, la création d'un plateau technique dédié à l'enfant et d'un plateau technique imagerie de la femme, le développement de l'ambulatorio, la réorganisation du plateau des réanimations ou encore l'ouverture d'une unité post-urgence.

- Restructuration de la pharmacie centrale

Avec près de 9000m² de surface et 300 professionnels, l'institut de pharmacie du CHU de Lille est l'une des plus grandes pharmacies hospitalières européennes. Elle centralise ses activités sur un site unique, dont les locaux sont devenus inadaptés aux enjeux de modernisation des processus de production, aux besoins organisationnels et à l'évolution des activités pharmaceutiques.

Le projet prévoit ainsi une restructuration du bâtiment, menée entre 2025 et 2027, pour un budget de 50M€. Ces travaux permettront notamment de renforcer encore la sécurisation du circuit des produits de santé, de renforcer le rôle pivot du CHU de Lille au sein du GHT Lille Métropole Flandre Intérieure ou encore de développer les thérapies innovantes, la recherche et l'enseignement, en lien étroit avec la Faculté de Pharmacie de l'Université de Lille.

- Rénovation et modernisation du centre de neurosciences Roger Salengro

Avec plus de 600 lits et places et de 39 salles opératoires ou interventionnelles, Roger Salengro est l'un des plus grands centres de neurosciences de France. Cependant, sans rénovation, l'hôpital ne disposera plus des conditions nécessaires au bon accueil des patients et ne répondra plus aux exigences de progrès médical. Il est donc prévu de rénover et de moderniser l'hôpital en deux phases de travaux (extension de 2025 à 2028 et restructuration de 2028 à 2034), pour un budget de 427M€.

Ce projet permettra notamment l'intégration des spécialités « Tête et Cou », le maintien des urgences et du bâtiment des réanimations, la conservation du trauma-center ou encore la reconstruction de la liaison Nord-Sud vers Jeanne de Flandre.

Programme OpenLab de Linkcity

Ce projet permettra de créer 6600m² de locaux tertiaires modulables en deux étapes : une résidence co-living « le LAB » doté de 130 unités d'hébergements (livré à l'été 2023) et des locaux tertiaires de bureaux et laboratoires sur une surface de 6600m² (livré début 2025).



Aventim : Bâtiment de 1800m² pour un Institut de Formation en santé

Aventim, Promoteur immobilier à Marquette-lez-Lille, développe le projet d'un bâtiment pour un Institut de Formation en santé. Ce bâtiment, d'une surface de près de 1 800m² sera livré au 1^{er} trimestre 2025.



EIFFAGE : Programme « X'PERIENCE »

Le programme « X'PERIENCE » est un bâtiment offrant tous les ingrédients nécessaires au développement de votre activité : bureaux et commerces sur 1500m². Trois cellules commerciales seront également construites, pour 655m² de commerce.

Ce programme se compose également de 71 logements, avec une livraison prévue en fin 2024.



Twin Promotion : Appart'hôtel et parking silo

Twin Promotion déploie un projet global d'appart'hôtel Evancy et de parking silo.

Le projet de parking silo prévoit 309 places de stationnements à la vente/location pour les particuliers et les entreprises autour du site, 70 places à destination du HUB, et une partie des places pour les clients de l'appart'hôtel.

L'appart'hôtel prévoit quant à lui 99 unités d'hébergement : un accueil général au 4eme étage avec un bar/réception pour les clients de l'hôtel, 2 espaces de coworking, une salle de fitness et 3 salles de séminaires au dernier étage de la résidence.

Le démarrage des travaux est prévu avant l'été 2023. Le parking sera livré dans le courant de l'été 2024, et l'appart hôtel à la fin de l'année 2025.



4/ Retour sur le développement du Parc Eurasanté depuis sa création en 1996

Retour sur la genèse du Parc Eurasanté

Le Parc Eurasanté a été lancé officiellement en 1996 par Pierre Mauroy, Président du CHRU de Lille, après plus de 3 années de gestation et de travail réalisé par le Professeur Alain Vernes.

L'objectif via la création de ce Parc ? Faire naître de nouvelles collaborations, synergies et nouveaux projets entre les chercheurs et les industriels.

Au-delà des activités économiques, de soin et d'industrie, il est également envisagé à l'époque un projet de création d'un « parc à thèmes » sur la thématique des sciences du vivant, composé entre autres d'un musée hospitalier, des espaces d'expérimentation scientifiques des salles de cinéma en relief... ce qui lui vaut dans la presse de l'époque le terme de « futuroscope lillois de la santé » !

La création de ce Parc Eurasanté se matérialise grâce à l'implantation de la première entreprise, Diagast, forte à l'époque d'une équipe de près de 100 salariés dès 1995. Sa première pierre est posée le 23 mars 1995 en présence de Pierre Mauroy, Jean-François Mouney, François Gateau, Professeur Vernes, Daniel Rondelaere (Maire de Loos et Président délégué d'Eurasanté), Jean-Jacques Huart (Directeur du Centre régional de transfusion sanguine) et Christophe Vinzie (Directeur de Diagast).

Coup d'éclairage sur DIAGAST, première entreprise installée sur le Parc Eurasanté

Créée en 1988, DIAGAST s'est développée comme laboratoire au sein du Centre Régional de Transfusion Sanguine de Lille. Ses presque 100 salariés déménagent le 24 juillet 1995 à Loos, où se dessinera alors le Parc Eurasanté.



1994



1996

Depuis sa création, DIAGAST s'emploie à fournir aux professionnels de la santé, aux banques de sang (françaises et internationales) et aux laboratoires privés et hospitaliers, une offre de produits (dispositifs, automates et réactifs) et de services performants, infaillibles, capables de garantir une compatibilité optimale entre donneurs de sang et receveurs.

Aujourd'hui, DIAGAST est le 2ème producteur mondial d'anticorps monoclonaux, la 4ème société française en taille dans le Dispositif Médical de Diagnostic in Vitro et la 5ème société mondiale dans le domaine de l'immunohématologie.



En 2019, DIAGAST se déploie et ouvre les portes de sa 2eme unité de fabrication sur 6000m² sur le Parc Eurasanté dédiée à la logistique et à la production. Aujourd'hui, forte de son développement, DIAGAST poursuit ses projets d'extension.

Que de chemin parcouru pour l'entreprise que les médias de 1996 qualifiaient alors de « petit, mais surdoué », qui compte aujourd'hui 235 salariés !

Une croissance continue depuis lors

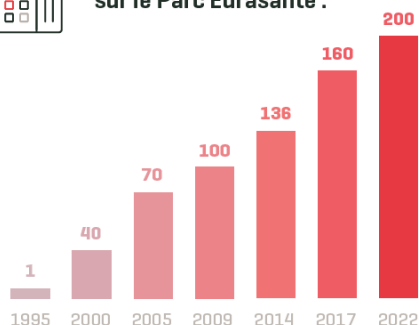
Pierre Mauroy faisait le vœu en 1996 que le Parc réussisse à attirer 60 entreprises pour 1000 emplois d'ici les années 2000. Fort est de constater que la croissance n'a jamais faibli, et que cet objectif est aujourd'hui, en 2023, largement dépassé avec plus de 200 entreprises installées pour 3700 emplois.

Le dynamisme apporté par la création du Parc Eurasanté a permis à la filière santé régionale de se hisser sur le podium des 3 premiers régions de France en santé.

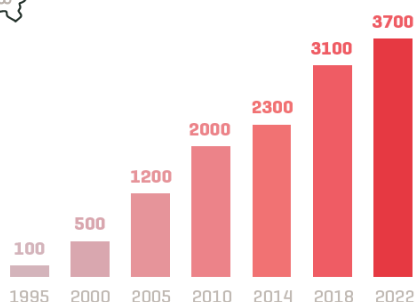
UNE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ET DE SALARIÉS EN CROISSANCE CONTINUE



Nombre d'entreprises sur le Parc Eurasanté :



Effectifs sur le Parc Eurasanté :



Des implantations clés

Les graphiques précédents montrent une forte croissance du nombre d'entreprises sur le Parc Eurasanté. Une partie vient directement de l'activité du Bio-Incubateur, dont l'offre de service permet

d'accompagner les porteurs de projet dans la création de leur start-up. Aujourd'hui, **46% des entreprises présentes sur le Parc se sont créées sur le site d'excellence du Parc Eurasanté.**

C'est le cas par exemple de GENFIT, 1^{er} incubé Eurasanté qui s'est implanté à sa création sur le Parc Eurasanté et qui compte aujourd'hui plus de 120 collaborateurs répartis entre leurs locaux toujours présents sur le Parc Eurasanté, mais aussi à Paris, Zurich (Suisse) et Cambridge, MA (Etats-Unis).

A leurs côtés, **le Parc a su se développer grâce à une politique d'attractivité active, permettant d'attirer de nombreuses implantations.** Notons par exemples les arrivées de Santély (2000), Pharmavision (2004), HMS-Vilgo (2006), Bayer (2009), Eurasport (2016), Horiba (2019 ou encore le siège de l'EFS Hauts-de-France Normandie en 2020.

En parallèle de l'installation de ces grandes entreprises et des arrivées de nouveaux salariés, **le Parc se développe avec l'accueil et l'aménagement de locaux tertiaires et de services**, afin que le site soit également un lieu de vie. C'est ainsi qu'en 2013 par exemple, plusieurs mises en service sont réalisées : un centre de service de 1000m², une résidence étudiante de 124 chambres, une école de kinésithérapeutes, trois restaurants, des banques, une supérette et 112 places de parking.

Près de 100 ans d'Histoire pour le CHU de Lille

Le Parc Eurasanté s'est implanté au cœur de l'un des plus grands campus hospitalo-universitaires d'Europe, celui du CHU de Lille.

Retour en quelques dates clés sur plus de 100 ans d'Histoire de cette institution :

- **1934** : Construction de la Cité hospitalière et Universitaire de Lille
- **1936** : Ouverture de l'hôpital Albert Calmette (sanatorium)
- **3 octobre 1953** : Inauguration de la Cité Hospitalière Universitaire de Lille
- **1961** : Inauguration de la Maternité Henri Salengro (qui fermera à l'ouverture de l'hôpital Jeanne de Flandre en 1997)
- **1967** : Ouverture de l'hôpital gériatrique Pierre Swynghedauw
- **1971** : Ouverture de l'Institut Gernez-Rieux
- **1978** : Ouverture de l'hôpital Cardiologique
- **1981** : Ouverture de l'hôpital gériatrique « Les Bateliers »
- **1983** : Ouverture de l'hôpital Roger Salengro
- **1997** : Inauguration de l'hôpital « Mère enfant » Jeanne de Flandre
- **2001** : Fin de la modernisation de l'hôpital Claude Huriez (obtention du label patrimoine XXème siècle par le Ministère de la culture)
- **2002** : Ouverture de l'Institut Médico-légal
- **2004** : Ouverture de l'hôpital Psychiatrique Michel Fontan, Ouverture de l'hôpital pour maladies infectieuses André Fourier
- **2007** : Ouverture du Centre de Biologie Pathologie Pierre-Marie Degand
- **2012** : Ouverture de la Maison Des Usagers
- **2013** : Ouverture du Centre de Réanimation et de Traitement des Brulés, Ouverture de la Maison Régionale Hospitalière et universitaire de la Recherche Clinique
- **2014** : Ouverture de l'hôpital Fontan 2 (prise en charge des conduites addictives et troubles du comportement)
- **2020** : Ouverture de l'Institut Cœur Poumon
- **2022** : Ouverture d'ONCOLille (Institut de recherches interdisciplinaires en cancérologie de Lille)



1955



1992

5/ Les partenaires du projet HUB Eurasanté